Comité Départemental des Côtes d'Armor

CR du 11/09/2026 à 19h30

Présent :

- Mickaël Le Duc
- Jérémy Dupont
- Marie Bessas-Panneau
- Kevin Paulic
- Bruno Lavairye

Excusée :

- Armelle Scavennec

Ordre du jour :

- Point CD 22
- Statuts
- Dossier du bénévolat
- Aide du CD
- Point financier
- Point sportif
- Trophée des mixtes
- AG du CD
- Autres

- Point sur la composition du Comité Départemental :

Armelle a indiqué son souhait de se retirer du bureau du Comité Départemental.

Afin de garder la parité femme/homme, les candidatures sont ouvertes aux femmes des clubs des Côtes d'Armor. Le vote sera effectué lors de l'Assemblée Générale du Comité Départemental.

- Les statuts :

Le Comité Départemental va mettre à jour les statuts de l'association.

- Dossier du bénévolat :

Afin de mettre en avant les personnes offrant leur temps à leur club, le Comité Départemental va créer un « Dossier du bénévolat ». Ce dossier sera à compléter par le comité directeur (bureau) des clubs. Aucun dossier ne sera accepté s'il est demandé par l'archer/bénévole lui-même.

Ce dossier tiendra compte de plusieurs critères : ancienneté d'arbitrage, la présence en entrainement et encadrement, l'ancienneté dans le comité directeur de son club, l'importance d'un bénévole non-licencié (par exemple le parent d'un archer). Il faudra également y décrire les actions menées et le temps donné par cette personne.

Une fois le dossier complété, il peut être transmis par le club au Comité Départemental qui débattra de la validation ou non de celui-ci.

- Aide exceptionnelle du Comité Départemental :

La somme de 500€ a été versé au club de Pordic pour l'élaboration d'atelier autour du Para Tir à l'arc. A ce jour, le Comité Départemental, n'a aucune nouvelle de cette mise en place.

Une relance va être faite.

Une clause d'engagement/exécution va être ajouté au dossier de demande d'Aide exceptionnelle.

L'aide aux clubs pour la participation de leurs archers aux différents championnats de France est maintenue.

- ## Point financier :

Le total de l'activité financière (dépenses et recettes) du Comité Départemental pour l'année 2025-2026 est de 2407,58 €. La trésorerie actuelle est de 34799,02 €.

Le bilan financier complet sera présenté lors de l'Assemblée Générale du Comité Départemental.

- ## Point sportif :

Le Championnat Départemental tir à 18m a eu lieu à Dinan en janvier 2026. Il a regroupé 66 jeunes et 86 adultes pour un total de 152 archers. Ces archers ont remporté 67 médailles dans les différentes catégories. Le top 3 étant Dinan avec 20 médailles, Saint-Agathon avec 14 médailles et Pleslin Trigavou avec 9 médailles.

Le bilan sportif complet sera présenté lors de l'Assemblée Générale du Comité Départemental.

- ## Trophée des mixtes :

Le Comité Départemental va demander le renouvellement de l'organisation du Trophée des Mixtes à 18m au club de Saint-Agathon, organisateur des précédentes éditions.

Le Comité Départemental met en avant le fait que le Championnat National du Trophée des Mixtes est une compétition en extérieure. Il souhaite donc organiser pour l'année 2026-2027, une manche en extérieure.

- ## Organisation Assemblée Générale du CD :

Proposer un cahier des charges pour aider les clubs qui accueillent l'Assemblée Générale du Comité Départemental.

- Salle avec minimum 50 places assises
- Mur blanc ou écran permettant la projection d'un diapositif
- Proposer une enveloppe pour le pot de l'amitié (80€)

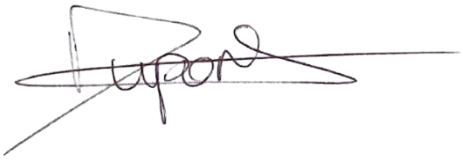
L'Assemblée Générale du Comité Départemental se tiendra le vendredi 6 novembre 2026 à 19h30 à Ploufragan.

➢ <u>Autres points :</u>

Le Comité Départemental souhaite organiser un championnat départemental par équipe de club.

La réunion est levée.

Le Président, Jeremy Dupont



La Secrétaire, Marie Bessas-Panneau

